

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et un et le 1^{er} avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	15
Votants	19
dont Pouvoirs	04

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, P. Meylan, S. Mercet
MM les Conseillers : Nathalie Laks, Nicolas Laks, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, C. Roy, V. Roy, S. Manganelli, S. Casabianca, M. Aragon

Pouvoirs : T. Eudes donné à C. Seifert, G. Vilmint donné à R. Personnaz, S. Baud donné à S. Manganelli, R. Cusin donné à S. Pérou

Excusés : S. Tugler-Rossi , A. Saint-Pierre, F. Aragon, J. Personnaz

A été nommé secrétaire : S. Mercet

FINANCES- Affectation du résultat

Considérant les règles applicables selon lesquelles il est nécessaire d'attendre le vote du compte administratif de l'exercice 2020 pour procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2020 effectivement constaté,

Considérant que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élève à 809 941.11 € (délibération n°2021-10) et le résultat de clôture de 2020 à 809 941.11 € (délibération n°2021-11 compte de gestion, tableau A 14).

Détail de calcul :

Excédent de la section d'investissement	462 625.88 €
Report des dépenses	- 232 199.13 €
Report des recettes	0 €
Reste	230 426.75 €

Besoin de financement de la section d'investissement : 0 €

Il est donc proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, d'affecter :

- La somme de 0 € au compte 1068
- Le solde de 809 941.11 € au compte 002

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire,
Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

